



Commune de Manhay

P3.PM 01
Projet matériel n°01
Priorité 3
Ancien n°11

Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées

Brève description :

Il s'agit de mettre à disposition des places d'accueil pour les personnes âgées dans des structures adaptées. Deux solutions préférentielles sont envisagées. Soit la création d'une maison de repos (avec éventuellement un partenariat avec la Commune d'Erezée), soit la résidence service.

L'objectif est de proposer, pour cette infrastructure, une situation centrale de la Commune, dans le village de Manhay et plus particulièrement dans les ZACC, afin, d'une part de profiter de la place disponible et des services présents et, d'autre part, de développer des synergies avec les différentes fonctions présentes en favorisant les rencontres intergénérationnelles, la mixité des formes de logements et la rationalisation des déplacements individuels.

Le projet complète également le projet de création de logements intergénérationnels proposé en première priorité du PCDR

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population
✓	Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité
✓	Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail



Commune de Manhay

P3.PM 02
Projet matériel n°02
Priorité 3
Ancien n°11

Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune

Brève description :

Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition des jeunes ménages par la commune moyennant un loyer modéré.

L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement.

Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système.

L'objectif est donc de garder, fixer à long terme des jeunes de la commune.

Secondairement, la commune génère un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à de jeunes ménages.

Le projet consisterait à créer plusieurs logements tremplin, répartir sur l'ensemble de la Commune afin de permettre aux jeunes ne pas perdre le contact avec leurs racines ce qui faciliterait leur implantation future dans le village.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population
✓	Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité
✓	Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail



Commune de Manhay

P3.PM 03
Projet matériel n°03
Priorité 3
Ancien n°23

Installation de systèmes d'épuration collectifs

Brève description :

L'ensemble de la Commune de Manhay est reprise en zone d'assainissement autonome au PASH.

Par le passé, le village de Manhay était repris en épuration semi collective. Tout le centre de Manhay jusqu'à Grandmenil a fait l'objet de travaux d'installation d'un collecteur d'égout. Les travaux n'ont jamais donné suite. La station d'épuration n'a pas été réalisée et aucun raccordement particulier n'a été mis en œuvre.

Bien qu'aucun projet ne soit prévu à court terme, il reste une volonté de développer une épuration collective communale par le biais d'un lagunage lorsqu'une occasion se présentera. De tels travaux ne seront intéressants qu'avec un soutien via subside à l'image du projet exemplatif à la salle du Concordia à Erezée (projet pilote subventionné à 100 %).

Notons que la création d'une épuration collective entre particuliers a fait l'objet de nombreuses réticences de la part des participants au groupe de travail. Les arguments mis en avant sont principalement les difficultés de gestion à plusieurs participants et le manque de responsabilité individuelle face à l'entretien de l'installation. L'imposition ou la réflexion sur la mise en place d'une épuration collective lors de la création d'un lotissement a été jugée comme étant une charge trop coûteuse pour les futurs lotisseurs.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage,...) de la commune**



Commune de Manhay

P3.PM 04
Projet matériel n°04
Priorité 3
Ancien n°34

Création de logements publics

Brève description :

Cette fiche projet vise à intégrer la politique communale du logement ; développée avec la société de logements publics « la Famennoise » ; dans le cadre du PCDR. La politique communale du logement 2013-2018 a défini les projets à mettre en place:

- Acquisition et rénovation de l'ancienne gendarmerie à Grandmenil

Le projet a été approuvé par le Fond du logement. Il s'agit de maintenir un logement pour l'habitant actuel et de transformer les 3 autres en 4 logements (2x 4 chambres, 1x 2 chambres et 1x1 chambre). Les travaux prévus sont, outre la réorganisation des habitations, l'isolation par l'extérieur, le remplacement de la chaudière et de l'électricité.

- Création de logements dans l'ancienne école de Deux-Rys

Le projet a été approuvé par le fond du logement. Il s'agit de créer 2 appartements au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite et 1 logement de 4 chambres à l'étage.

- Création de logements dans l'ancien presbytère de Malempré

Le projet a été abandonné par le fond du logement vu le cout de la réhabilitation. Le bâtiment reste propriété communale.

- Renforcer la coopération public /privé (AIS,...)

Pour information, Manhay est représenté au sein du comité de désignation de l'AIS (Agences immobilières sociales¹) par 2 employés CPAS et 1 personne du monde associatif. La société de logements publics reste propriétaire des biens mais c'est l'AIS qui en assure la gestion.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population
✓	Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité
✓	Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail

¹ L'AIS a pour mission de promouvoir pour les ménages en état de précarité l'accès à un logement salubre. Pour atteindre cet objectif, elle joue le rôle d'intermédiaire entre un propriétaire privé et un candidat locataire en état de précarité ou à revenus modestes



Commune de Manhay

P3.PM 05
Projet matériel n°05
Priorité 3
Ancien n°70

Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance

Brève description :

Le projet vise l'accueil de la population pré-scolaire (0 – 3 ans) ainsi que la population scolaire, dans le cadre d'une garde avant, après l'école voire en dehors des périodes scolaires (vacances).

Pour ce qui concerne la population pré-scolaire, une infrastructure publique d'accueil de l'enfance peut prendre deux formes distinctes : la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance ou le local de co-accueil *

Les habitants souhaitent non seulement augmenter le nombre de place d'accueil de leurs tout petits, mais également étendre l'horaire de garde car celui-ci ne correspond pas aux réalités professionnelles de certaines mamans. Il s'agira également de trouver une solution pour l'accueil des enfants handicapés.

Face à la difficulté que rencontre les accueillantes pour maintenir leur structure d'accueil et les demandes croissantes pour un accueil à domicile, une réflexion devra être mise en place afin d'envisager de remplacer la prime communale unique de 1.200 € à l'installation par une prime de 400 € par an pour les gardiennes à domicile.

Pour ce qui concerne la population scolaire et l'accueil durant les temps extra-scolaires, les habitants ont souhaité améliorer les infrastructures d'accueil

- Aménager les bâtiments scolaires de Dochamps ;
- Développer l'infrastructure d'accueil à l'école de Harre pour les activités extra-scolaires.
- De même, outre les habituelles activités organisées dans le cadre extra-scolaire, les habitants ont souhaité développer le soutien scolaire au travers de :
- La mise en place d'une cellule pour aider les enfants en difficultés scolaires (SEL) ;
- La mise en place d'une école de devoirs ou de rattrapage sur Manhay.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population
✓	Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail



Commune de Manhay

P3.PI 01
Projet immatériel n°01
Priorité 3
Ancien n°26

Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir

Brève description :

Début 2015, à la demande de la Commune de Manhay, "Energie & Développement local" a réalisé une étude de pertinence technique, économique et financière, en vue de valoriser la ressource forestière locale par la construction d'une chaufferie collective à Manhay. (Cf. fiche n°27).

Cette étude a permis également d'envisager l'objectif d'autonomie électrique dont les plus importants sont la création d'une coopérative énergie durable, l'implantation d'éoliennes de grandes puissances et le développement d'un projet de biométhanisation agricole permettrait de compléter la production locale de chaleur et d'électricité.

La pertinence du recours aux différentes sources d'énergies renouvelables sur le territoire de la commune a été discutée en groupe de travail :

- Eolien : les membres jugent qu'un projet éolien serait intéressant si la commune est promoteur avec une coopérative citoyenne et un partenariat public/privé. Il s'agirait d'un investissement durable dans lequel les citoyens sont partants pour s'investir.
- Solaire : la production d'énergie solaire a été évoquée par la question des suiveurs solaires. Mais la Biomasse semble plus pertinente pour la commune.
- Hydraulique : une étude datant de 2008 a démontré que les débits des cours d'eau sur la commune sont trop faibles pour développer une production hydroélectrique sur la commune. Les membres proposent dès lors d'envisager la réfection des moulins à eau, comme à Lafosse, mais dans l'idée d'en faire un projet collectif.
- Biomasse : pour certains membres, favoriser la biomasse est pertinent car il s'agit d'une ressource locale. D'autres membres opposent que les déchets sont déjà valorisés. L'agroforesterie est également évoquée, sachant qu'une information aux agriculteurs de Manhay a eu lieu mais le retour sur investissement en 15 ans semble être un frein pour les exploitants.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- | |
|---|
| ✓ Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage,...) de la commune |
| ✓ Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente pour s'inscrire dans un développement durable |



Commune de Manhay

P3.PI 02
Projet immatériel n°02
Priorité 3
Ancien n°50

Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt

Brève description :

Ce projet vise à mettre en place une plate-forme de concertation des usagers de la forêt, lesquels y seraient représentés de manière volontaire. Celle-ci intégrerait le secteur sylvicole (exploitations forestières, menuiseries, scieries...) mais également les représentants des forestiers, des chasseurs, des organismes touristiques ou des environnementalistes,

La plate-forme pourrait fonctionner de la manière suivante :

- Réalisation d'un état de la situation
- Définition des enjeux et objectifs opérationnels
- Définition des projets et actions pour atteindre ces objectifs
- Rédaction d'une charte d'engagement

Chaque utilisateur de la forêt est ensuite invité à signer la charte d'engagement et à mettre en œuvre les projets et actions qui lui sont propres.

Cette plate-forme permettrait de mieux arbitrer production et protection forestière et d'assurer la multifonctionnalité des forêts sur le long terme. Différents objectifs ont d'ores et déjà été identifiés par la population

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois
✓	Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune
✓	Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier et encourager et développer le savoir faire lié au bois
✓	Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage,...) de la commune



Commune de Manhay

P3.PI 03
Projet immatériel n°03
Priorité 3
Ancien n°41

Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi

Brève description :

Le projet consisterait à mettre en place une infrastructure proposant un espace de rencontres et d'information pour les indépendants.

Les différentes propositions issues des consultations de la population reprises ci-dessous pourraient servir de base à la conception et à l'organisation d'une telle infrastructure :

- Aménager un espace de co-working (espace de travail partagé)
- Créer une maison de l'emploi qui permette des rencontres entre employeurs et demandeurs d'emplois, employeurs et pouvoirs locaux, centre de formation et demandeurs d'emploi, écoles et demandeurs d'emploi, écoles et centres de formations.
- Aménager une « maison des indépendants » où ceux-ci pourront trouver les infos, conseils adéquats
- Informer les employeurs des risques et assurances liées à l'emploi de personnel handicapé.
- Organiser des déjeuners/rencontres des indépendants.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois



Commune de Manhay

P3.PI 04
Projet immatériel n°04
Priorité 3
Ancien n°7

Développement de la communication communale

Brève description :

Afin de s'intégrer dans une réelle stratégie communale, le développement de la communication nécessitera les étapes suivantes :

- Évaluer l'existant et mise en place d'un groupe de réflexion

Même une petite commune, sans service dédié, communique dans chacune de ses actions. Avant de se lancer dans le développement de la communication, il convient donc de recourir à une évaluation de l'existant (quels sont les différents moyens de communication utilisés, les moyens humains, les moyens financiers).

- Utilisation du bulletin communal

La presse communale occupe traditionnellement une place de choix dans la communication des communes.

- Mettre en place une commune 3.0 et profiter des nouvelles technologies (en cours)

Les TIC (technologies de l'information et de la communication) offrent la possibilité aux petites communes de communiquer efficacement selon un rapport coûts/bénéfices très avantageux.

- Bâtir des relations efficaces avec la presse

Une commune doit privilégier ses relations avec la presse afin de pouvoir intégrer des informations dans les journaux locaux (le Vlan, les annonces de l'Ourthe ou dans les Echos de Stavelot, par exemple).

- Organiser des réunions dans les villages

La petite taille d'une commune peut également être vue comme un atout pour la communication, en ce qu'elle permet de toucher plus directement un grand nombre d'habitants, particulièrement au travers de réunions de village.

En outre il serait intéressant d'identifier, pour chaque village une « personne relais » qui a un lien avec les élus communaux.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme
✓	Amplifier la communication intra et extra muros
✓	Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen



Commune de Manhay

P3.PI 05
Projet immatériel n°05
Priorité 3
Ancien n°42

Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emplois)

Brève description :

Le projet consiste à mettre en place une « Plateforme des acteurs locaux » afin d'amplifier la dynamique économique locale. Pour assurer au mieux ses missions, cette plate-forme bénéficierait idéalement d'une infrastructure spécifique

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Amplifier la communication intra et extra muros
✓	Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen
✓	Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois
✓	Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune



Commune de Manhay

P3.PI 06
Projet immatériel n°06
Priorité 3
Ancien n°21

Organisation d'activités et de projets culturels

Brève description :

Il pourrait s'agir de soutenir le comité culturel communal afin de favoriser le développement de la culture sur la commune. Outre ses missions d'information et de coordination, il est suggéré au comité de focaliser son énergie sur des projets culturels s'appuyant sur les ressources et l'histoire locale. Les initiatives envisagées sont :

- Concevoir un projet s'appuyant sur la transmission du savoir et de la mémoire rurale ;
- Réaliser un circuit chronologique concernant la guerre ;
- Créer un pôle historico-culturel (passé industriel de Deux-Rys,...) ;
- Aménager un centre d'interprétation sur la guerre au centre (un musée est en voie de réalisation à Grandmenil en 2016) ;
- Mettre en place un musée de la vie rurale (vieux engins agricoles et forestiers) ;
- Organiser des visites découvertes des villages ;
- Organiser un grand concert en même temps qu'une belle exposition ;
- Organiser des stages artistiques pour les enfants de 6 ans et+ ;
- Installer une académie de musique et de chant ;
- Mener une réflexion sur comment entrer en relation avec le centre de réfugiés de façon structurelle (voir aussi Fiche Projet 7 « intégration nouveaux habitants »).

L'Administration participera à cet effort en affectant un nombre d'heures de prestation à un employé communal ayant pour mission de soutenir les activités existantes (bibliothèque, bibliobus...) et d'aider au développement de nouvelles activités culturelles locales.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune



Commune de Manhay

P3.PI 07

Projet immatériel n°07

Priorité 3

Ancien n°46

Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)

Brève description :

En complément de la fiche-projet 45 qui vise à développer des leviers d'attractivité touristique pour la commune, cette fiche-projet consiste à mettre en place une « Plateforme des acteurs touristiques » dont le porteur serait le Syndicat d'Initiative. Ses missions principales seraient :

- Accentuer la promotion touristique
- Fédérer les acteurs touristiques du territoire (horéca, gites, commerces, attractions, ...) et renforcer la collaboration, les synergies entre bénéficiaires du tourisme et les autres habitants

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Amplifier la communication intra et extra muros
✓	Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune
✓	Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée
✓	Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme



Commune de Manhay

P3.PI 08
Projet immatériel n°08
Priorité 3
Ancien n°20

Coordination et stimulation du monde associatif

Brève description :

Il s'agit de mettre en place une plateforme de coordination des associations sur la Commune. Cette plateforme se réunira régulièrement (rythme à définir selon les besoins) afin de confronter les expériences de chacune des associations, les réussites ainsi que les problèmes rencontrés dans le but d'activer l'intelligence collective et de générer ensemble des solutions aux soucis partagés. Elle aurait aussi pour objectif de réfléchir aux coordinations et maillages possibles des événements sportifs et culturels, de même qu'elle pourrait formuler des propositions pour le soutien (humain, matériel, financier ??) des associations locales.

La participation à cette réunion sera liée à l'octroi du subside communal, car le constat est fait que certaines associations ne participent pas à la réunion annuelle. Différentes actions pourront être mises en places par la plate-forme :

- Etablissement d'un recensement des associations.
- Développement d'une information coordonnées des diverses associations.
- Création d'un calendrier commun des manifestations.
- Développement d'une manifestation commune.
- Désignation d'un relais « associatif » au niveau de l'administration communale
- Détermination de critères pour l'octroi des aides financières aux associations et projets
- Organisation d'une foire aux initiatives
- Organisation des jeux olympiques de Manhay ou d'une grande journée multisports

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Amplifier la communication intra et extra muros
✓	Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen
✓	Fédérer les villageois sur une vision communale (pas seulement villageoise) et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire



Commune de Manhay

P3.PI 09
Projet immatériel n°09
Priorité 3
Ancien n°6

Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)

Brève description :

Cette action distingue plusieurs démarches à mettre en place :

Organiser un accueil des nouveaux habitants chaque semestre ou chaque année. Celui-ci pourra consister en l'organisation d'une rencontre conviviale annuelle entre les nouveaux arrivants et le personnel communal. L'accueil permettrait la présentation des services, des mandataires et particulièrement des différentes commissions consultatives et partenariats mis en place à Manhay ;

Rédiger une charte de la citoyenneté rurale qui aurait pour objectif de rassembler les éléments essentiels à la compréhension de la vie rurale et de son rythme, afin de permettre aux nouveaux habitants, néoruraux, mais également aux citoyens des villages de mieux comprendre et d'accepter les impératifs de la vie à la campagne.

Mener une réflexion sur comment entrer en relation avec le centre de réfugiés de façon structurelle. Des initiatives sont déjà en place et mériteraient d'être développées : par exemple, le centre organise des repas et des stages en partenariat avec le comité culturel. Un frein à leur intégration provient de la difficulté de les intégrer dans le monde du travail, même temporaire ou ALE. A ce titre, une passerelle pourra être élaborée avec le projet de mise en place du Service d'Echange Local (SEL) prévu dans le PCDR.

Publier un répertoire (papier) global « Connaissez-vous Manhay ? », sorte de guide pratique renseignant les services, initiatives, associations, indépendants de la commune (voir Durbuy ou Somme-Leuze).

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme
✓	Amplifier la communication intra et extra muros



Commune de Manhay

P3.PI 10
Projet immatériel n°10
Priorité 3
Ancien n°44

Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune

Brève description :

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune, différentes idées ont été émises lors des consultations de la population :

- Définir un emblème par village, illustrant une richesse propre à chacun des villages : « Malempré, village du réseau de chaleur » ; « Dochamps, village du parc Chlorophylle » ; « Vaux-Chavanne, village ... », etc
- Définir puis développer une image de marque forte pour la commune « Manhay commune forestière » ou « Manhay, commune du cheval de trait » ou « Manhay, terre de promenades », « Manhay et ses sports extérieurs », « Manhay commune verte », etc.

La diffusion de l'image communale de marque accompagnera l'ensemble des actions sur la Commune, qu'elles soient associatives, touristiques, culturelles ou environnementales.

Différentes pistes de diffusion sont envisagées :

- Généraliser la présence de l'emblème à tous les moyens de communication communale (bulletin communal, site Internet, toute-boîtes, panneau d'information,...).
- Insérer l'emblème lors de l'élaboration de chartes graphiques (en-tête, site Internet, prospectus) de la commune, des associations ou des clubs sportifs.
- Faire apparaître l'emblème sur toutes les plaques des villages et infrastructures (bancs, poubelles, panneaux d'information,...) de la Commune.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓	Amplifier la communication intra et extra muros
✓	Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen
✓	Fédérer les villageois sur une vision communale (pas seulement villageoise) et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire
✓	Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune



Commune de Manhay

P3.PI 11
Projet immatériel n°11
Priorité 3
Ancien n°17

Actions de sensibilisation à la santé

Brève description :

Il s'agit de mettre en place des actions sur le thème de la santé à l'attention de la population de Manhay en y associant les professionnels de la santé, les sportifs, les enseignants,... Une première action à mettre en place sera de réaliser un sondage visant à détecter les thématiques que chacun souhaiterait voir aborder (tout en veillant à proposer des initiatives complémentaires en regard de ce qui existe).

Les habitants ont émis notamment les propositions suivantes :

- Faire de la maison médicale un lieu de diffusion de l'information.
- Diffuser de l'information sur les services de soins à domicile, sur la localisation et l'utilisation des défibrillateurs,... Cette diffusion profitera des vecteurs de communication existants (bulletin communal, site internet,...) mais privilégiera également la maison médicale en y proposant une information (folders, brochures,...) dans la salle d'attente.
- Organiser des formations premières secours pour tous les villageois et pour les élèves, notamment via les cours de Brevet européen de premier secours.

A noter que certains habitants suggèrent que ce type d'initiatives s'inscrive dans une politique « prévention santé » réfléchie afin de concentrer l'énergie là où elle mérite de l'être en termes d'actions porteuses.

Ainsi, outre des initiatives visant la sensibilisation à la santé, des projets concrets peuvent également être entrepris dans l'objectif de préserver la santé des habitants comme par exemple la pose de panneaux anti bruit ou de haies le long de l'autoroute.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓ Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
✓ Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population
✓ Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail



Commune de Manhay

P3.PI 12
Projet immatériel n°12
Priorité 3
Ancien n°8

Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés

Brève description :

Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation indique que "Le conseil communal peut instituer des conseils consultatifs. Par 'conseils consultatifs', il convient d'entendre 'toute assemblée de personnes, quel que soit leur âge, chargée par le conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées'".

Pour Manhay, il s'agira d'organiser une commission enfants/aînés conjointe afin de développer une expérience intergénérationnelle et qui proposerait des échanges entre les activités développées par chacun des groupes d'âge.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- | | |
|---|---|
| ✓ | Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif |
| ✓ | Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune |



Commune de Manhay

P3.PI 13
Projet immatériel n°13
Priorité 3
Ancien n°37

Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle

Brève description :

La mobilité est une problématique qui touche de manière spécifique le milieu rural et nécessite des approches spécifiques. Le recours quasi inéluctable à la voiture individuelle constitue un frein à l'accès à la formation, à l'emploi, à la santé, et aux activités de loisirs, sportives, culturelles et sociales.

Actuellement, les différentes alternatives à la voiture individuelle en milieu rural peuvent être regroupées en 3 grandes catégories, reprenant notamment les propositions émanant des consultations de la population. Leur pertinence et faisabilité doivent être étudiées afin de faire ressortir les pistes les plus adaptées.

1. Mettre en œuvre un plan de déplacements scolaires

Le Plan de déplacements scolaires est un ensemble de mesures concertées visant à gérer les déplacements de ou vers l'école dans une perspective de développement durable. Il s'adresse à l'ensemble du public scolaire d'un établissement

Le Plan est élaboré par une ou plusieurs commissions d'école. Chaque école dispose de sa propre commission d'école. La Région wallonne peut octroyer des subventions pour la réalisation et la mise en œuvre d'un plan de déplacement scolaire si ce dernier est justifié et cohérent avec les autres plans de déplacement scolaire ou le plan communal de Mobilité.

2. Le transport à la demande

- Différentes initiatives de transport à la demande existent sur la Commune de Manhay (Cf. plus bas) Il s'agira donc d'analyser les besoins en mobilité des différentes catégories d'habitants pour voir si l'offre répond bien à la demande et parallèlement de renforcer l'information sur ces services auprès de la population.

3. Le covoiturage et le carsharing

- Encourager le covoiturage : intégrer le réseau covoit-stop, promouvoir carpoolplaza auprès des entreprises et des particuliers,...
- Exemple d'initiatives de covoiturage :
- Covoit'stop : il s'agit d'un service d'auto-stop encadré. qui permet de compléter l'offre des transports en commun parfois trop restreinte dans les villages.
- Carpoolplaza : à travers sa plate-forme internet Carpool.be, carpoolplaza centralise toutes les demandes et toutes les offres des candidats covoitureurs. Grâce à ce système, il est possible de trouver facilement et rapidement des personnes effectuant des trajets similaires. Il est possible pour les communes d'intégrer un lien sur leur site internet communal.

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Constitution d'un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches
✓	Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail
✓	Limitier l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants et assurer le bon état des voiries



Commune de Manhay

P3.PI 14
Projet immatériel n°14
Priorité 3
Ancien n°24

Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau

Brève description :

Différentes idées ont été émises par la population lors des réunions dans les villages :

- Organiser des informations sur les systèmes d'épuration et les primes y liées
- Sensibiliser et informer sur les risques de pollution des rivières, nappes, captages, ... : promenades guidées, des exposés, des brochures ...
- Suivi et communication sur la réfection du réseau d'eau

Liens avec les objectifs de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- | | |
|---|---|
| ✓ | Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage,...) de la commune |
| ✓ | Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité |